

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2020)  
**Heft:** 2305

**Artikel:** Des lobbies et du gaz : alors que se bouclent les négociations sur les possibilités d'accès au Palais fédéral par les défenseurs d'intérêts, le lobby du gaz resurgit  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024171>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

problème de souveraineté. Quant à Petra Gössi, présidente du PLR, elle veut tout simplement biffer la directive sur la citoyenneté européenne inscrite dans l'accord. Pour sa part l'ancien conseiller fédéral Schneider-Ammann, au-delà des trois points à éclaircir, voit dans ce texte une inacceptable perte de souveraineté.

Et même l'administration fédérale concocte des contre-propositions dites d'immunisation: protection des salaires et droit des citoyens européens relèveraient du seul droit suisse. Seuls le parti vert-libéral et l'organisation patronale *economiesuisse* persistent dans leur soutien à l'accord.

Bref, la Suisse étale ses désaccords au sujet d'un traité longuement négocié et que Bruxelles n'est

pas prêt à remettre en cause, comme l'UE l'a clairement exprimé. Dans cette affaire, le Conseil fédéral porte une lourde responsabilité. Il n'a jamais suffisamment montré l'intérêt vital de cet accord institutionnel, pas plus qu'il n'en a expliqué les différents aspects.

Son refus de piloter ce dossier de manière active a laissé libre cours à toutes les interprétations et à tous les fantasmes des acteurs sociaux et politiques qui reflètent d'ailleurs souvent de purs réflexes protectionnistes au service d'intérêts particuliers.

La lecture attentive du texte aujourd'hui décrié, tout comme le rappel des enjeux permettent pourtant une évaluation plus sereine et positive. À suivre.

## Des lobbies et du gaz

Alors que se bouclent les négociations sur les possibilités d'accès au Palais fédéral par les défenseurs d'intérêts, le lobby du gaz resurgit

*Yvette Jaggi - 10 novembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37766>*

À la faveur de sa session spéciale de rattrapage, le Conseil national a réglé définitivement le sort d'une initiative parlementaire déposée cinq ans et cinq mois plus tôt par le conseiller aux États Didier Berberat (PS/NE), sur les lobbyistes. À dire vrai, le projet initial avait été tellement déformé depuis lors que même ses défenseurs l'ont adopté pour l'honneur plutôt que par conviction.

### Cinq ans pour dire non

L'objet du démontage: la réglementation de l'accès des lobbyistes au Palais fédéral. Didier Berberat voulait que ces défenseurs d'intérêts particuliers doivent obtenir une accréditation, figurer dans un registre public établi et tenu à jour par les services du parlement. Ils seraient également tenus de signaler chaque mandat ainsi que, le cas échéant, leurs employeurs. Sous peine de sanction suite à des violations ou

détournements de ces règles.

Tandis que les Chambres se renvoient l'initiative, les 246 élus se voyaient, eux, contraints à un premier effort de transparence. Un nouveau règlement leur imposait de signaler les intérêts liés à leurs activités professionnelles ou à leurs divers engagements, lucratifs ou non. Il leur accorde le droit de remettre un badge à deux personnes de leur entourage - assistant parlementaire ou porte-parole d'un groupe d'intérêt.

Le registre des intérêts est disponible sur Internet. Il constitue une source d'informations utiles pour comprendre les motivations de certaines interventions. Utiles aussi à l'organisation Lobbywatch pour tenir ses registres à jour.

L'an dernier, les deux Conseils étaient entrés en

matière sur trois timides réglementations supplémentaires inspirées par l'initiative Berberat. Ce 30 octobre, le Conseil national les a définitivement repoussées. Qui aurait accepté de se voir réduit à ne distribuer qu'un seul badge de libre accès au parlement pendant les sessions?

Un badge unique, alors que les lobbyistes auraient droit à des visites quotidiennes, en circulation libre dans le Palais ! La seule surveillance d'un tel système aurait exigé une bureaucratie excessive et rendu aléatoire la tenue d'un registre durable.

Autant d'inconvénients dénoncés d'avance par [Lobbywatch](#) et par la Société Suisse de Public Affairs. Soulagée par le bouclement du dossier Berberat, cette organisation professionnelle des lobbyistes n'a pas manqué de [remercier](#) ses membres pour leur «*engagement en faveur de la démocratie participative*».

## Une loi qui peine à venir

Pur hasard ou coïncidence significative: quatre jours après le rejet d'une nouvelle réglementation sur les lobbies au plan fédéral, celui du gaz, traditionnellement actif, se manifeste discrètement. Sous la forme d'une colonne dans l'accueillante *NZZ*, Erik Vennekens, *Chief executive officer* (CEO) de [FluxSwiss](#), s'en prend au projet de loi sur l'approvisionnement de gaz ([DP 2291](#)), dont on n'entend plus parler depuis la fin de la procédure de consultation en février dernier.

Le CEO reproche à l'Office fédéral de l'énergie de vouloir faire jouer à la Suisse le rôle de l'élève-modèle, prompt à donner l'exemple au lieu de s'en tenir à la sauvegarde de ses propres intérêts. En bref, la Suisse veut «*surréglementer*» au lieu de profiter de ses bonnes connexions avec les réseaux européens, dont l'axe mer du Nord-Méditerranée qui la traverse - en mode réversible - un peu à la manière d'une «*nouvelle ligne tubulaire à travers les Alpes*» sur laquelle sont branchés les gros consommateurs de l'industrie et des villes.

Cette tubulure convient au transport de gaz naturel amélioré par l'adjonction d'hydrogène et

de biométhane, sans attendre les résultats du Green Deal de l'Union européenne programmés pour 2050. Et sans que la Suisse ne se prive de la souplesse de gestion nécessaire à son petit mais relativement dense marché.

Erik Vennekens oublie de préciser que FluxSwiss, qui exploite la fameuse verticale suisse, jouit d'une réelle autonomie commerciale pour la fixation des offres et des prix. Cette liberté renforce la société [Transitgas](#), propriétaire du pipeline à travers la Suisse, dont FluxSwiss, société ayant son siège dans le canton du Tessin, à Paradiso, est gros actionnaire (46 % du capital), aux côtés de la Zurichoise Swissgas (51 %).

On retrouve une situation plus diversifiée dans les régions du pays où du gaz est distribué jusqu'aux consommateurs finaux. Ainsi, en Suisse romande, Gaznat rassemble notamment des sociétés de distribution, dont les plus importantes restent, par ordre décroissant, les Services industriels de Genève, ceux de Lausanne et [Holdigaz](#), qui dessert à elle seule 162 communes vaudoises et valaisannes.

## Un avenir incertain

Cette construction en pyramide plus ou moins pointue est typique des structures de l'économie gazière suisse où, en outre, les participations croisées et les sociétés emboîtées sont fréquentes. Par ailleurs, les lobbies y sont nombreux, souvent complémentaires plutôt que concurrents, ce qui facilite le regroupement des bénéfices au niveau le plus avantageux pour la société faîtière.

Au total, sur les [32 organisations](#) de l'industrie du gaz et du pétrole répertoriées par Lobbywatch, pas moins de 15 entrent dans la première catégorie, desservant un modeste marché intérieur de 3,5 milliards de francs, cinq fois moins important que celui des produits pétroliers.

Reste ouverte la question de l'environnement, que l'économie gazière traite encore à la légère à en croire une majorité d'observateurs. L'industrie du gaz va au devant d'une transformation profonde. Dans cette perspective,

elle peut se montrer à la fois proactive, réticente, voire malhonnête quand elle nie la nécessité de préparer la sortie du gaz. En tout état de cause, son «*greenwashing*» ne saurait faire illusion.

Dès les années 1970, la consommation de gaz a d'abord fortement augmenté, pour le chauffage domiciliaire et certains processus industriels. Mais depuis 2010, cette même consommation

demeure stable et pourrait se trouver bientôt en léger déclin. Celui-ci est inévitable, ne serait-ce que parce que les prescriptions imposent une meilleure isolation des bâtiments et que le «*mix énergétique*» doit devenir de moins en moins fossile.

Une évolution qui est à lire comme un signe, à prendre très au sérieux.

## La valse des milliards ne stimule pas l'économie réelle\*

Les paradigmes de la science financière sont des modèles dangereux, créateurs de dette et de crise

Rédaction - 08 novembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37757>

Selon [Marc Chesney](#), professeur d'économie financière à l'Université de Zurich, la politique monétaire expansive des banques centrales ne contribue pas à la bonne marche de l'économie réelle. En effet, cette abondance d'argent nourrit surtout les marchés boursier et immobilier, provoquant des hausses de valeur sans rapport avec l'économie réelle.

En clair, la dette globale croît plus rapidement que l'économie. Au premier trimestre 2020, elle représentait le triple des richesses produites. Dans ces conditions, on voit mal comment cette dette pourrait un jour diminuer.

### Édifice fragile

C'est une illusion de croire que cet endettement de grande envergure va permettre de stimuler la croissance. Bien au contraire, poursuit-il, l'édifice se révèle d'une extrême fragilité. Il suffirait de la faillite d'une grande banque internationale pour entraîner une réaction en chaîne. Dans cette perspective, la capitalisation des banques, même si elle s'est améliorée après la crise de 2008, reste encore insuffisante.

Pour Marc Chesney, la science financière s'appuie sur des paradigmes qui ne résistent pas à une analyse objective. Les marchés financiers

seraient par principe efficaces car les cours reflètent les informations les plus actuelles. La spéculation n'aurait donc que des effets positifs.

En réalité, ces marchés font l'objet de manipulations. Lorsque des acteurs spéculent sur la faillite d'une banque, comme ce fut le cas avec Lehman Brothers, ils précipitent cette faillite. Le marché des produits dérivés peut faire naître des risques qui deviennent incontrôlables - d'autant plus lorsqu'il atteint des dimensions astronomiques: pour la Suisse, 27 000 fois le produit intérieur brut du pays.

### Un esprit critique pour la relève

Le paradigme selon lequel il n'est pas possible de spéculer sans risque sur les différences de cours ou de taux d'intérêt ne tient pas plus la route. Le trading à haute fréquence prouve le contraire, qui permet en une fraction de seconde de faire bouger un cours et d'empocher le bénéfice.

Les emprunts publics seraient sans risque, d'où l'absence d'une obligation faite aux banques de constituer des réserves lorsqu'elles achètent de tels emprunts. Or aujourd'hui, ce risque existe bel et bien, que ce soit à cause des variations du taux de change ou, plus simplement comme en